

# Vous voulez aider et agir pour la sécurité ? Devenez citoyen réserviste de la Police nationale

Renforçons le lien police-population !

La réserve civile de la Police nationale permet  
aux citoyens comme à des policiers retraités,  
d'accomplir des missions de soutien  
et d'assistance dans le domaine de la sécurité

Vous êtes âgé de 18 à 65 ans de nationalité française,

## Participez à des missions variées :

- ✓ soutien à l'activité opérationnelle : participation à des dispositifs de sécurité lors de grands événements sportifs, culturels, à des opérations de prévention (scolaire, sénior, tranquillité vacances), recherche de personnes disparues, périmètre de sécurité (accidents, catastrophes), accueil, garde de locaux, maintenance de véhicules...
- ✓ spécialiste : interprétariat, gestion, expertise juridique, informatique, communication...
- ✓ agent de police judiciaire adjoint : sécurité routière, recueil de renseignements, verbalisation sous l'autorité d'un officier de police judiciaire...

## Comment ?

- ✓ Sur dossier et entretien de sélection, pour une durée d'un an renouvelable tacitement pendant 5 ans,
- ✓ des missions d'une durée maximum de 90 jours par an selon vos disponibilités

## Bénéficiez

- ✓ d'une formation rémunérée de 10 jours,
- ✓ d'un équipement adapté,
- ✓ d'une rémunération selon le niveau des fonctions exercées,



Informez-vous et inscrivez-vous

au 0800 22 0800 (appel gratuit depuis un poste fixe)

sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

ou [drcpn-mnre@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-mnre@interieur.gouv.fr)

